



STATIONNEMENT ET CIRCULATION RÉGLEMENTÉS CARNAVALI DI PORTIVECHJU DU JEUDI 5 AU LUNDI 9 FÉVRIER 2026

Riverains, commerçants,

En raison de l'organisation de la **10ème édition du Carnaval de la ville**, plusieurs arrêtés municipaux réglementent la **circulation et le stationnement** afin de permettre le bon déroulement des festivités (montage, défilé et démontage).

STATIONNEMENT INTERDIT

Du jeudi 5 février (7h) au lundi 9 février (17h) :

- Place de l'Hôtel de Ville.
- Place du Général Henri Giraud.

Le samedi 7 février (jour du défilé) :

- Dès 9h00 et jusqu'à la fin du nettoyage (env. 19h) : Parking des Douanes, Rue Maréchal Juin (entre Santa Catalina et Jean Jaurès), Rue Jean Jaurès, Rue Général de Gaulle, Rue Fred Scamaroni (entre D. Casanova et Maréchal Leclerc), ainsi que les places entre l'ancienne Poste et l'entrée du parking du centre-ville.

CIRCULATION INTERDITE

Phase de montage et démontage (Chalets)

- Zone centrale (Places Giraud, Hôtel de Ville) : Circulation interdite le jeudi 5 (7h-16h) et le lundi 9 (8h-14h).

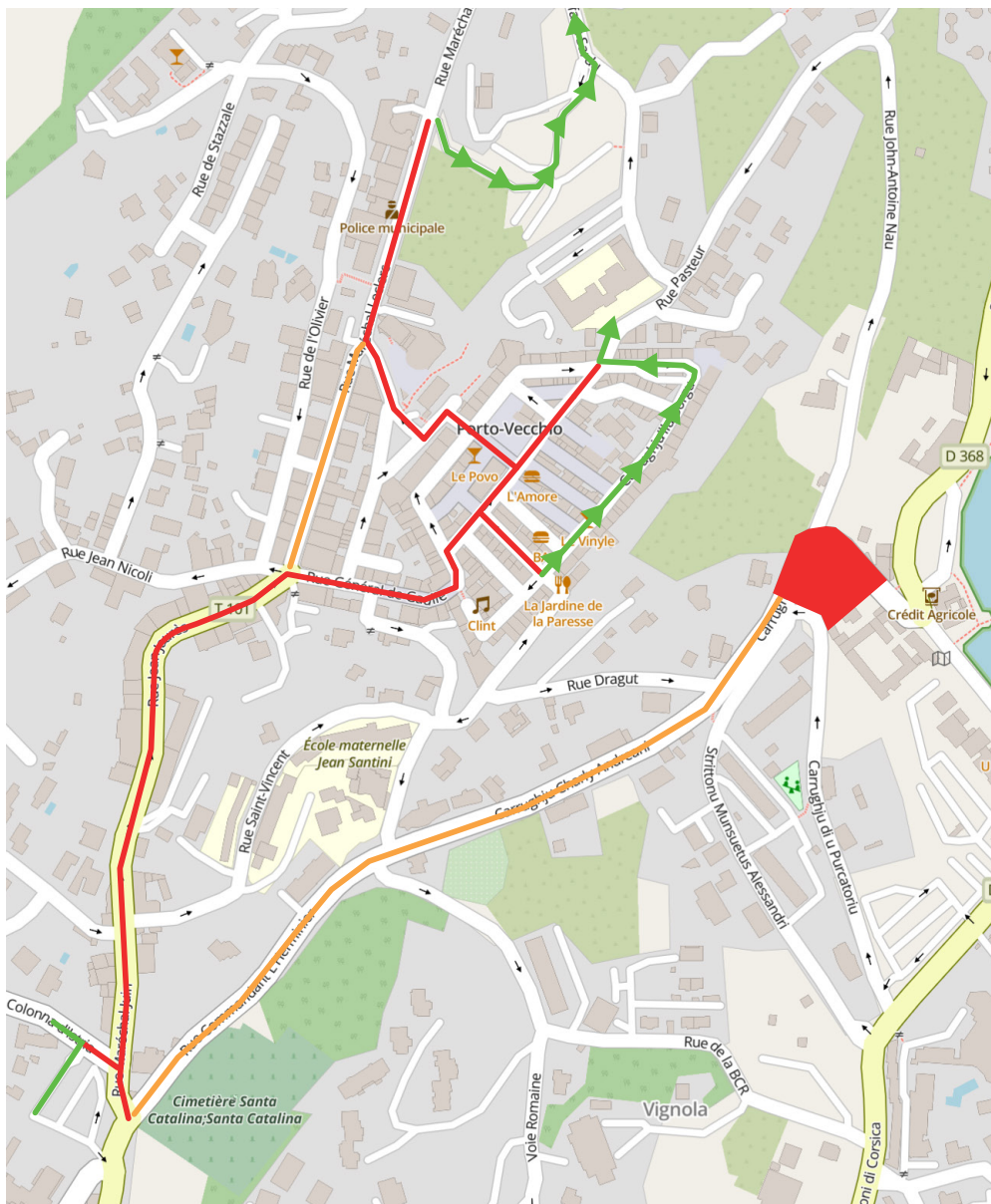
Journée du Carnaval (Samedi 7 février)

- Zone centrale : Fermée à la circulation du samedi 7 février (7h) au dimanche 8 février (7h).

Itinéraire du défilé (Fermeture à partir de 13h ou 14h) :

- Dès 13h : Parking des Douanes, rues L'Herminier, Maréchal Juin, Général de Gaulle, Cours Napoléon, Rue Fred Scamaroni et Avenue Maréchal Leclerc.
- Dès 14h : Rue Jean Jaurès.

Voies convergentes : Pour garantir la sécurité, l'accès aux rues débouchant sur le parcours sera interdit dès 14h (notamment les rues Bonaparte, Abbatucci, Casanova, Porte Génoise, etc.).



- **Stationnement : Interdit de 9h00 à 19h00 sur les voies indiquées**
- **Circulation : Interdite de 14h00 jusqu'à la fin du défilé (estimée à 19 heures au plus tard)**
- **Mise en place d'une déviation temporaire à sens unique de la porte génoise - rue de la citadelle, rue Général Paulin Colonna D'Istria par le parking Sainte Catherine et par le parking PO de 14h00 jusqu'à la fin du défilé**